KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
B.P. 158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Comité Isérois des Eleveurs Laitiers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2011
Comité Isérois des Eleveurs Laitiers
40, avenue Marcelin Berthelot
BP 2608 - 38036 Grenoble Cedex 2
Ce rapport contient 14 pages
Référence : NEP 700.ASS.M1

KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
B.P. 158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Comité Isérois des Eleveurs Laitiers

Siège social : 40, avenue Marcelin Berthelot - BP 2608 - 38036 Grenoble Cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Comité Isérois des Eleveurs Laitiers, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note créances de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et aux dépréciations des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 1er mars 2012

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Baumann
Associé

AGREMENT DGFIP C5111.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2011

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CIEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 40 AV MARCELLIN BERTHELOT 38000 GRENOBLE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 9 4 4 3 1 3 9 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30/09/2011 Net 3	N - 1 30/09/2010 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 508	AG 23 508		321
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 996	AS 11 803	12 193	17 203
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 803	AU 24 507	3 297	1 974
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	11 983	CV	11 983	11 983
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	5 236	BI	5 236	4 523
	TOTAL (II)	BJ	92 526	BK 59 818	32 709	36 004
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	16 274	BM	16 274	8 345
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	699 229	BY 28 474	670 755	685 200
	Autres créances (3)	BZ	108 702	CA	108 702	106 360
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	177 090	CE	177 090	100 576
	Disponibilités	CF	53 507	CG	53 507	91 882
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 441	CI	13 441	10 846
	TOTAL (III)	CJ	1 068 242	CK 28 474	1 039 769	1 003 210
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 160 769	1A 88 292	1 072 477	1 039 213

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété* — Immobilisations: — Stocks : — Créances:

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2011) ISACOMPTA

AGREMENT DGFIP C5111.10015

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CIEL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	331 325	346 961
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 018	-15 636
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	343 343	331 325
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	18 837	16 806
	TOTAL (III)	DR	18 837	16 806
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	86 185	80 350
	Dettes fiscales et sociales	DY	304 899	282 631
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 061	27 621
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	302 153	300 480
	TOTAL (IV)	EC	710 298	691 082
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL(I à V)	EE	1 072 477	1 039 213

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	710 298	691 082
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2011) ISACOMPTA

AGREMENT DGFIP C5111.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2011

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CIEL — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	1 274 788	FH		FI	1 274 788	1 207 226
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 274 788	FK		FL	1 274 788	1 207 226
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	58 688	92 416
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	25 783	32 019
	Autres Produits (1) (11)					FQ	144 904	156 798
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 504 162	1 488 459
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	23 960	16 985
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-7 929	2 237
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	514 556	510 232
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 941	15 136
	Salaires et traitements *					FY	635 424	629 848
	Charges sociales (10)					FZ	239 903	230 249
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	8 195	7 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 902	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 837	27 942
	Autres charges (12)					GE	10 104	19 212
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 469 893	1 459 784
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 268	28 675
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	719	45
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	351	166
	Total des produits financiers (V)					GP	1 069	211
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 870	19 316
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	22 870	19 316
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-21 801	-19 105
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 468	9 570

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2011) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CIEL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	185	445
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	185	445
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	635	25 517
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		134
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	635	25 651
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-450	-25 206
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 505 416	1 489 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 493 399	1 504 751
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	12 018	-15 636
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		752
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFF FRS CLIENTS		185
DIFF FRS CLIENTS	635	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2011) ISACOMPTA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaire est en hausse sur l'exercice notamment au niveau des cotisations bovins et des diagnostics. Cela permet de compenser la baisse des subventions et l'augmentation des charges.D'où un résultat positif.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

les comptes annuels au 30/09/2011 ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-01 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.
L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraine des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Les comptes annuels au 30/09/2011 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-01 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 ans
- matériels de bureau	3 à 8 ans
- matériels informatiques	3 ans

Immobilisations financières

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

SUIVI DES OPTIONS	Au 30/09/2010	Au 30/09/2011
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Traitement des charges financières		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée, option non prise	☒	☒

002663 - ASSOCIATION CIEL

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

les immobilisations incorporelles sont constituées principalement des logiciels informatiques. Ces logiciels sont amortis sur un an.

002663 - ASSOCIATION CIEL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	**23 508**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	22 397		1 599
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	26 737		2 588
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**49 134**		**4 187**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	11 983		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	4 523	713	
	TOTAL IV	**16 506**	**713**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**89 148**	**713**	**4 187**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			**23 508**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			23 996	
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.		1 521	27 804	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		**1 521**	**51 800**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			11 983	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			5 236	
	TOTAL IV			**17 219**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**1 521**	**92 527**	

002663 - ASSOCIATION CIEL

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	23 187	321		23 508
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 194	6 609		11 803
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	24 763	1 265	1 521	24 507
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	29 957	7 874	1 521	36 310
	TOTAL GENERAL	53 144	8 195	1 521	59 819

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers **TOTAL**				
Stocks Créances		26 548	10 902	8 976	28 474
TOTAL GENERAL					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

une provision pour charge de retraite a été constituée. Fiscalement elle n'a pas été déduite.

ACTIF CIRCULANT

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 236		5 236
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	34 157	34 157	
	Autres créances clients	665 072	665 072	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	17 285	17 285	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers	45 056	45 056	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	46 361	46 361	
	Charges constatées d'avance	13 441	13 441	
	TOTAUX	**826 607**	**821 371**	**5 236**
Renvois (1) (2)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

002663 - ASSOCIATION CIEL

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 441
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	**13 441**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	152 226
Autres créances	46 361
TOTAL	**198 586**

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

les fonds associatifs sont constitués par les résultats cumulés des années antérieures

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

les subventions de fonctionnement perçues sont :

Conseil Général

Elles sont affectées en totalité au fonctionnement de l'association

par contre la subvention de la Chambre d'agriculture représente un complément de prix soumise désormais à la tva .

002663 - ASSOCIATION CIEL

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

aucune recette provenant de la générosité ou des donations du public.

002663 - ASSOCIATION CIEL

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

neant

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	86 185	86 185		
Personnel & comptes rattachés	82 123	82 123		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	63 347	63 347		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	126 617	126 617		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	32 813	32 813		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	17 061	17 061		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	302 153	302 153		
TOTAUX	**710 298**	**710 298**		

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	302 153
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**302 153**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 380
Dettes fiscales et sociales	88 100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	14 495
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**179 975**

002663 - ASSOCIATION CIEL

ENGAGEMENTS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

l'engagement concernant le dif n'a pas été comptabilisé

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 18 836,59 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :
Taux d'actualisation 5,00
Table de mortalité indice insee
Correction d'ancienneté
Taux de turn over
entre 0.0312 et 0.0667
neant

ENGAGEMENTS REÇUS

neant

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

neant

002663 - ASSOCIATION CIEL

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

neant

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2010 au 30/09/2011

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	30/09/2011	30/09/2010
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	15,00	15,00
Ouvriers		
employés	27,00	27,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres	0,51	0,51
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
employés	0,60	0,60